

MÉTROPOLE DE LYON

GRANDLYON
la métropole

RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Raphaël YOUSSEFIAN
Chargé de mission maîtrise de la demande en énergie
ryoussefian@grandlyon.com
04 78 63 48 68

NOM DE LA DIRECTION

Direction Environnement, écologie, énergie (DEEE)

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

“Ma résidence, un exemple !” Dispositif d'accompagnement des ménages à la sobriété énergétique dans 18 copropriétés écorénovées

Dates de début et de fin du projet

- Janvier à septembre 2021 : conception du projet – calage du modèle d'accompagnement
- Octobre 2021 à décembre 2021 – porte à porte chez les habitants
- Janvier à décembre 2022 : poursuite de la mobilisation par mail, par téléphone et présence de volontaires en service civique dans les copropriétés
- 2023 : consolidation des résultats, bilan et suite à donner (déploiement ou non)

Contexte et historique du projet

Depuis 2013, les réflexions conjointes des politiques de transition énergétique et de prospective ont conduit la Métropole de Lyon à investiguer la façon dont les citoyens s'approprient les sujets de l'énergie. Ces études ont permis de tester plusieurs approches innovantes sur un panel d'habitants, telles que la communication engageante, les objets communicants dans l'espace public, les nudges... Pour répondre aux enjeux de passage à l'échelle (accompagner 10 % des ménages du territoire d'ici 2030) et expérimenter de nouvelles méthodes, le choix s'est porté sur les usagers bénéficiaires des aides à l'éco-rénovation, hors parc social, après la fin des travaux. Ceci afin de prévenir l'« effet rebond » constaté par les sociologues, conduisant les individus à consommer davantage d'énergie après avoir réalisé un effort financier, au détriment des bénéfices apportés par la rénovation.

Objectifs visés par l'action

La finalité de cette action reste bien entendu la réduction des consommations énergétiques et ainsi la réduction des émissions de GES. Mais l'objectif visé au travers de cette expérimentation est de tester une méthode d'accompagnement des ménages à la sobriété énergétique puis, si elle se révèle efficace, de la déployer à plus grande échelle en travaillant sur l'optimisation du coût par ménage.

Mise en œuvre

Actions réalisées

Les années 2018 et 2019 ont été consacrées à un benchmark puis à l'accompagnement d'un panel de plus de 200 ménages dans 3 copropriétés éco-rénovées (Lyon 3, Lyon 8 et Tassin-la-Demi-Lune), en testant 3 méthodes engageantes de réalisation d'éco-gestes :

- Porte à porte suivi d'un accompagnement téléphonique et/ou mail,
- Objet connecté dédié,
- Nudge normatif de type affichage dans les halls d'immeuble pour inciter à réaliser des écogestes au regard du nombre de voisins qui agissent.

Conclusion de l'étude : La méthode de type porte à porte est la solution ayant permis d'accompagner le plus grand nombre d'habitants et de maintenir la majorité d'entre eux actifs jusqu'à la fin de la période. Le nudge, efficace dans une moindre mesure mais moins coûteux, nécessite un suivi et une animation « sur place ». L'objet connecté est quant à lui écarté pour la suite (trop peu d'adhésion).

Actions en cours	<p>Il s'agit ici d'une deuxième phase expérimentale sur un panel d'une vingtaine de copropriétés. Leur choix s'est porté sur la base des mêmes critères qu'en 2018 : travaux terminés, relations de confiance établies avec les conseils syndicaux et les syndicats, diversité des modes de chauffage, et répartition géographique. Ce parc résidentiel constitue un panel d'environ 2 000 ménages, répartis sur 11 communes de la Métropole. Nombre moyen de logements par résidence : 100.</p> <p>La méthode retenue croise plusieurs approches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un porte à porte suivi d'un accompagnement téléphonique ou électronique, dispositif GD6D® proposé par E3D Environnement, prestataire de la Métropole pour ce dispositif ; - Des nudges individuels (stickers pour éteindre les lumières ou les mises en veille, magnet à apposer sur le congélateur pour le dégivrer régulièrement, support de téléphone portable pour penser à l'éteindre la nuit) et collectifs (principe d'un label bronze-argent-or à apposer dans le hall d'immeuble), proposés par Psykolab, équipe de psychosociologues spécialiste des nudges ; - La présence, 2 jours par semaine et sur une partie des copropriétés, de 2 volontaires en service civiques recrutés par la Métropole de novembre 2021 à juin 2022 ; leur mission consiste à renforcer l'adhésion des habitants à cet accompagnement ; - L'utilisation d'une application, made in Métropole de Lyon, permettant la visualisation des consommations énergétiques de son logement et la mise en application concrète d'éco-gestes pour les réduire. Cet outil ne sera proposé qu'aux habitants montrant une sensibilité plus importante aux écogestes associés à l'énergie ; ce repérage sera réalisé dans le cadre de l'accompagnement téléphonique ou électronique. 								
Prochaines étapes	<p>Mai 2022 : premiers résultats issus de la mobilisation et des premiers accompagnements. Septembre ou octobre 2022 : deuxième réunion avec les Conseils syndicaux. Avril 2023 : restitution des résultats finaux, suites à donner pour un éventuel déploiement.</p>								
Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="395 819 858 846">Dépenses de fonctionnement 2021/2022</td> <td data-bbox="1326 819 1433 846">197 520 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 848 1123 875">sans former la Métropole ou autre acteur pour un futur déploiement</td> <td data-bbox="1326 848 1369 875">max</td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 887 858 913">Dépenses de fonctionnement 2021/2022</td> <td data-bbox="1326 887 1433 913">219 600 €</td> </tr> <tr> <td data-bbox="395 916 1187 943">avec formation de la Métropole ou autre acteur pour déploiement en 2023</td> <td data-bbox="1326 916 1369 943">max</td> </tr> </table>	Dépenses de fonctionnement 2021/2022	197 520 €	sans former la Métropole ou autre acteur pour un futur déploiement	max	Dépenses de fonctionnement 2021/2022	219 600 €	avec formation de la Métropole ou autre acteur pour déploiement en 2023	max
Dépenses de fonctionnement 2021/2022	197 520 €								
sans former la Métropole ou autre acteur pour un futur déploiement	max								
Dépenses de fonctionnement 2021/2022	219 600 €								
avec formation de la Métropole ou autre acteur pour déploiement en 2023	max								
	<p>Ce choix ne sera pris qu'en fin d'année 2022. Sans la formation, le coût par ménage est, en mai 2022, de 163 € si l'on prend les 600 ménages accompagnés à ce jour, hors frais de gestion, hors conception, hors temps passé par les agents de la Métropole. L'objectif est de ne pas dépasser ce coût par ménage, voire le baisser, dans le cadre d'un éventuel déploiement.</p>								
Freins rencontrés/ solutions apportées	<p>Pas de frein particulier à la bonne mise en œuvre de l'opération : les représentants d'habitants dans les conseils syndicaux ne coopèrent pas forcément tous spontanément mais aucun n'y met d'obstacle.</p> <p>L'incertitude repose néanmoins sur la possibilité de maintenir, voire d'amplifier des dépenses de fonctionnement avec ce type de méthode et surtout de mesurer l'impact sur les économies réelles d'énergie. Ce qui est quantifié dans un premier temps, c'est l'engagement « déclaratif » des ménages à la mise en place d'écogestes. Ces engagements, réalisés en « gestes », sont convertis en économies d'énergie par un calculateur, en kWh et en €. Ce qui doit être travaillé, c'est le lien aux données de consommation énergétique, soit à la maille adresse, soit à l'échelle du logement. L'interprétation est déjà ardue si l'on ne considère que le facteur « travaux d'écovision ». Elle l'est d'autant plus si l'on doit tenir compte des usages énergétiques et donc des comportements.</p>								
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne communication préalable pour favoriser le porte à porte : réunion auprès des conseils syndicaux, courrier d'information dans toutes les boîtes aux lettres, affichage dans les halls d'immeuble - Combinaison des méthodes - Transversalité des thématiques abordées pour ne pas « forcer » les habitants à s'intéresser spécifiquement aux questions d'énergie - Dynamique d'échange entre habitants (à travailler davantage) - Adhésion des élus et de la hiérarchie - Projections sur un déploiement à une échelle significative pour contribuer aux objectifs du Schéma directeur des énergies d'accompagner 80 000 ménages à la sobriété d'ici 2030. 								
Acteurs impliqués et rôles	<p>Au sein de la Métropole : DEEE, DPDP, DHL Partenaires : ALEC Prestataires : E3D Environnement, Psykolab</p>								
Date de mise à jour de la fiche	17/05/2022								

POUR EN SAVOIR PLUS

 https://blogs.grandlyon.com/plan-climat/wp-content/blogs.dir/8/files/dlm_uploads/2019/05/2019_Sch%C3%A9ma-directeur-des-%C3%A9nergies.pdf

EN BREF

Descriptif

L'habitat et le tertiaire représentent à eux seuls plus de 50 % de la consommation finale d'énergie sur le territoire grand lyonnais. Pour accompagner les habitants à la réduction de leurs consommations énergétiques, la Métropole de Lyon teste une méthode dans les copropriétés qui ont bénéficié du dispositif ECORÉNO'V. En 2022, 18 copropriétés représentant plus de 2000 ménages sont ciblées, au moyen d'une rencontre avec des ambassadeurs, d'un suivi téléphonique, de nudges, et de la présence de volontaires en service civique en pied d'immeuble.

Étapes clés

- Janvier à septembre 2021 : conception du projet – calage du modèle d'accompagnement
- Octobre 2021 à décembre 2021 – porte à porte chez les habitants
- Janvier à décembre 2022 : poursuite de la mobilisation par mail, par téléphone et présence de volontaires en service civique dans les copropriétés
- 2023 : consolidation des résultats, bilan et suite à donner (déploiement ou non)